

Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
parmentierrosiere@pi.be
Bureau de dépôt : ARLON 1



Belgique - Belgie
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

Dans ce numéro :
Car en Alsace
Le souper du club
Les rubriques habituelles



A PI A L'COPEPTE

*Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs
Affilié à la FFBMP - LUX 012
Mensuel - n°105 mars 2001*



Le carnaval et ses déguisements.

<u>Les anniversaires</u>		<u>Les marches du mois</u>	
JACOB Tharsile	01	D 04 07½ OBERDONVEN	L 5-10-16
KRIER Jacques	05	D 04 7½ HAMIPRE	B 6-12
GRAAS Nicole	06	D 04 7½ MONDELANGE	F 10-20
SCHMIT René	08	S 10 07½ IZEL	B 6-12-22-42
FRETZ Virginie	08	D 11 07½ IZEL	B 6-12-22
LAMBERT Claire	09	D 11 07½ MERTERT	L 5-10
HAUBRUGE Marie-Madeleine	12	D 18 07½ TURPANGE	B 5-10-20
ROUSSEL Daniel	14	D 18 07½ MOULINS ST H.	F 10-20
DION Pierre	16	D 18 07½ LINGER	L 5-10
DAGONNIER Georgette	18	J 22 7½ KOENIGSMACKER	F 10
MARTIN Pascal	18	S 24 16½ LAMADELAINE	L 5-10
SANEM Kévin	21	D 25 07½ BROUCH	L 5-10-20
DECHAMBRE Jacques	22		
RIDLEY Jacques	23		
JACQUET Didier	24		
EVEN Josua	25		
MARTELEUR Véronique	25		
Bon anniversaire			

Pour se rendre à :

OBERDONVEN : Autoroute vers Luxembourg, puis Trier, sortie Oberdonven (51 km).

HAMIPRE : Prendre l'autoroute E25 vers Bruxelles, sortie Léglise. Prendre vers Neufchâteau jusque Hamipré (35 km).

MONDELANGE : Luxembourg, Thionville. Prendre la sortie Uckange, Mondelange (70 km)

IZEL : Suivre la direction Florenville. Au sommet de la côte après Jamoigne, prendre à droite et suivre le fléchage. (+/- 35 km)

MERTERT : Suivre l'autoroute vers Luxembourg, puis Trier. Sortie Mertert. . (+/- 56 km)

TURPANGE : Direction Messancy, sortie Cora. . (+/- 10 km)

MOULINS ST-HUBERT : Aller jusque Florenville, puis vers Carignan. A Carignan, prendre la direction Mouzon et après environ 2 km, à gauche vers Moulins Saint-Hubert. . (+/- 60 km)

LINGER : A Athus, direction Pétange puis à gauche, vers Linger (18 km)

KOENIGSMACKER : suivre Bettembourg, Rodemark, Koenigsmacker (61 km)

LAMADELAINE : A Athus, suivre la rue de Rodange et passer la frontière. Prendre à gauche et suivre le fléchage. (+/- 15 km)

BROUCH : Suivre la route vers Mersch jusque Brouch (+/- 20 km)

Attention : rassemblement à la place des Chasseurs Ardennais, près des feux

Pensez aux nouveaux marcheurs qui ne connaissent pas les lieux de départ et passez par le rassemblement.

L'inconnu du mois

Mon premier : répété, c'est le rire

Mon second : se promène entre Hun et Troyes

Mon troisième : plante qui habille

Mon quatrième : prénom de footballeur

Mon cinquième : certains disent « se trompe »

Mon sixième : est une fraction

Mon tout se lit sur certains fromages, mélange les heures de souper et la date de la fête des amoureux

Communiqué par Germain BOUILLON

Les inconnus du mois dernier étaient : Thomas ROSIERE et Romain LICK

Le souper du club

Samedi 3 février, il est 19 heures. Quelques personnes sont déjà dans la salle et même à table. Peur de ne pas avoir de place ? certains s'inquiètent. Le président n'est pas encore là. Aurait-il oublié. Mais non, le voilà.

Dans l'assistance, on peut remarquer que certains ont fait l'effort de se déguiser. Parmi eux se trouve une bohémienne (sans sa boule de cristal), Tanja, une Fifi brin d'acier (très bien pour les chaussettes), Aline, un évadé d'Alcatraz, Patrick, un pirate (sans son perroquet), Jean-Jacques, une religieuse, Maryse et enfin un quatuor infernal qui a repris le thème du film "Les vieux de la vieille", Louis, José, Michel et Nicolas.

Après un bref discours de notre président, il était l'heure de l'apéritif avec cette année une innovation : des petits fours (excellente idée). Puis chacun passe à table. Le repas fut excellent, la tombola bien garnie et enfin les danseurs ont pu se défouler sur la piste.

Vers 2 heures du matin, la salle s'est petit à petit vidée mais pas pour tout le

monde . une poignée de récalcitrants était toujours présente. Le soir ne se termina que vers 4 heures du matin.

Le lendemain matin, les récalcitrants étaient au rendez-vous de 10 heures pour un bon nettoyage.

Merci aux personnes qui se sont déguisées.

A l'année prochaine.



Un des vieux de la vieille ?

Maryse – Jean-Jacques

Car en Alsace

Cette année, le traditionnel voyage en Alsace sera organisé le week-end des 10 et 11 novembre. Sous réserve de modification, le programme sera le suivant :

- samedi matin, marche à Boofzheim
- samedi soir : spectacle au cabaret "Le Royal" à Kirrwiller »
- dimanche : marche à Neufgrange

Le fait d'assister au spectacle de cabaret rend le voyage un peu plus cher. Il n'est pas possible actuellement de préciser si les mineurs de moins de 18 ans pourront y assister. Nul n'est obligé d'aller à ce spectacle.

Les prix approximatifs sont les suivants :

- Option 1 : comprenant le voyage, l'inscription aux deux marches, le repas et le spectacle au "Royal", l'hôtel avec petit déjeuner : environ 3.500 francs. Un acompte de 2.000 à verser sur le compte 001-0642043-76 de l'Arel's Club au moment de l'inscription qui ne sera définitive qu'après réception de la somme
- Option 2 : comprend le voyage, l'inscription aux deux marches,, l'hôtel avec le petit déjeuner : environ 2.500 francs. Un acompte de 1.000 frs est à verser au moment de l'inscription. Attention, le repas du soir n'est pas prévu et possible à l'hôtel.

Un supplément de 700 francs est réclamé pour les chambres single.

Nouvelles club

In memoriam

Christian Schmit nous a quitté ce 22 février 2001. Il était entré au club en 1998 et avait participé à de nombreuses marches, dont quelques grandes distances. Tous le connaissaient car il était souvent au travail lors de nos marches. Nous garderons de lui le souvenir de quelqu'un de gentil, toujours prêt à rendre service.



Retraite

La saga des pensionnés continue. Ce mois-ci, c'est une pensionnée qui arrive. Sa cuisine est connue dans le club. Jeannine pourra maintenant surveiller son mari, pensionné depuis six ans déjà.

Remerciements

Adolphe de Graeve remercie le club et tous les marcheurs pour les attentions qui lui ont été témoignées lors de sa maladie.

Conférence

Ce lundi 12 mars à 14 heures, Louis Hanin témoignera du pèlerinage qu'il a entrepris à Saint-Jacques de Compostelle. Cette conférence est organisée à l'initiative du "Vieux pommier" à la salle la Ruche, rue de la Caserne à Arlon.

Les grands voyageurs

Trois membres de notre club partis dans un pays lointain nous envoient une carte avec le message suivant :

*Riz, riz, citronnelle et gingembre, c'est assez. Vive le steak.
Et le bœuf Parmentier.*

Vous comprendrez d'autant mieux quand vous saurez que le scripteur est un grand amateur de frites qu'il réclame avec insistance lors de nos barbecues.



Un bon bol de riz !

Récolte de timbres

Gardez vos timbres usagés et remettez les à Ginette. Ne décollez pas le timbre, laissez un morceau de l'enveloppe autour de celui-ci, si possible avec le cachet postal complet. La somme recueillie par la vente des timbres sera destinée à aider financièrement des handicapés pour participer à Pâques 2001 au grand pèlerinage à Lourdes, organisé pour eux par le mouvement "Foi et lumière". Les timbres doivent être remis pour le 15 mars.

D'avance merci à tous.

Philippeville

Philippeville illustre parfaitement l'industrie traditionnelle wallonne par excellence : la carrière. Son sous-sol de Fagne calcaire regorge de carrières de dolomies, de calcaire et surtout de marbre. Le marbre est en effet présent partout : dans les maisons ou les édifices religieux, dans les rues où il sert aussi bien de trottoirs que d'allées pavées ou plus simplement encore utilisé comme matériau de construction. De son origine de place forte voulue par Charles Quint, Philippeville a conservé un plan radio-concentrique encore bien apparent. Au milieu des prairies typiques de la Fagne s'élève le château de Fagnolle, ancienne forteresse médiévale située dans le village du même nom, cité au palmarès de l'asbl. "Les plus beaux villages de Wallonie".

Philippeville compte de nombreuses sections :

Philippeville, Fagnolle, Franchimont, Jamagne, Jamiolle, Melemont, Neuville, Omezee, Roly, Romedenne, Samart, Sart-en-Fagne, Sautour, Surice, Villers-en-Fagne, Villers-le-Gabon, Vodecée

La commune compte 7.486 habitants pour une superficie de 156,80 km² soit une densité de 48 hab./km².

CAR A PHILIPPEVILLE

N'oubliez pas le car à Philippeville qui aura lieu le dimanche 8 avril 2001. Le départ aura lieu à la place des Chasseurs Ardennais à 07.00 heures. Nous rendrons visite au club . Lors du retour nous ferons un petit arrêt à Dinant. La rentrée est prévue vers 18.00 heures. Le prix est de 200 francs comprenant l'inscription à la marche, gratuit pour les enfants et étudiants. Les réservations se font chez Marie-Josée au ☎ 063/23.39.38.

GUIDE DU DISCOURS « LANGUE DE BOIS »

A L'USAGE DES DEBUTANTS

Commencer par la première case de la première colonne puis passer à n'importe quelle case de la deuxième puis de la troisième puis de la quatrième. Continuer par n'importe quelle case des colonnes 1 puis 2 puis 3, puis 4... : il y a de quoi tenir 40 heures !

1	2	3	4
Chers collègues	la réalisation des de-voirs de programme	nous oblige à l'analyse	des conditions finan-cières et administrati-ves existantes
D'autre part	la complexité et le lieu des études des cadres	accomplit un rôle essentiel dans la formation	des directions de dé-veloppement pour l'avenir
De même	l'augmentation cons-tante de quantité et d'étendue de notre activité	nécessite la précision et la détermination	du système de la par-ticipation générale
Cependant n'oublions pas que	la structure actuelle de l'organisation	aide à la préparation et à la réalisation	des attitudes des membres des organi-sations envers leurs devoirs
Ainsi	le nouveau modèle de l'activité de l'organisation	garantit la participa-tion d'un groupe important dans la formation	de nouvelles proposi-tions
La pratique de la vie quotidienne prouve que	le développement continu des diverses formes d'activité	remplit des devoirs importants dans la détermination	des directions d 'éducation dans le sens du progrès
Il n'est pas indispen-sable d'argumenter largement le poids et la signification de ces problèmes car	la garantie constante, notre activité d'information et de propagande	permet davantage la création	du système de forma-tion des cadres qui correspond aux be-soins
Les expériences riches et diverses	le renforcement et le développement des structures	entrave l'appréciation de l'importance	des conditions d'activités appro-priées
Le souci de l'organisation mais surtout	la consultation avec les nombreux militants	présente un essai intéressant de vérifi-cation	du modèle de déve-loppement
Les principes supé-rieurs idéologiques mais aussi	le commencement de l'action générale de formation des attitudes	entraîne le procès de restructuration et de modernisation	des formes d'action

Transmis par Henri Meyer

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Dany n'en a pas dépensé beaucoup à Sarrebruck – Hôte indésirable de nos forêts (Victor déc 2000)
2. Mesure – Fleuve – Ville d'Allemagne
3. Région de France et de Belgique
4. Pli du corps – coule de source
5. Surtout appréciés des femmes lors de notre marche de décembre
6. Article
7. Négation - Chef-lieu d'un département où nous avons déjà marché
8. Au menu le 3 février – Ornement architectural
9. Vol avec arme – Article – Montrer les dents
10. Sépare l'Alsace du 3 horizontal

VERTICALEMENT

- A. Parfois provoqué par trop de marche – Célèbre pour son musée (octobre 2000)
- B. Celui du café est agréable – Indispensable au café
- C. Moyen de locomotion à Paris – pronom
- D. Son vaccin fut découvert par Pasteur - abréviation
- E. Aliment – Ne sont pas cuits
- F. Maître à Trignolles (septembre 2000) – note inversée
- G. Propre - Conjonction
- H. Conjonction - Coule de source à Arlon
- I. Fin de calcul – Début du 4^{ème} mois
- J. A Longwy, ils sont cloisonnés (février 2001) – Crier dans les bois

Grille inédite de Marie-Laure PUTZ

Spaghettis crémeux au saumon

Ingrédients

Pour 4 personnes

400 grammes de spaghettis

350 grammes de haricots en conserve, égouttés ou frais et cuits à l'eau

une boîte de saumon de 400 grammes

200 ml de crème fraîche

100 grammes de parmesan râpé

un oignon finement émincé

margarine ou huile, poivre noir du moulin.

Préparation

Cuire les spaghettis à l'eau

Egoutter le saumon et les haricots

Enlever la peau et les arêtes du saumon et l'écraser à la fourchette.

Faire blondir l'oignon, verser dessus la crème fraîche et laisser frémir sans bouillir pendant une minute

Y mélanger le saumon et les haricots et réchauffer

Incorporer le mélange aux spaghettis, servir avec du parmesan râpé et du poivre du moulin

Ecologie

Voici les dates de ramassage des cartons et papiers pour 2001 dans les différentes sections de la commune d'Arlon.

SECTIONS	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Déc
Arlon ville	Ma 9		Ma 6		Ma 8		M 17		Ma 4		Ma 6	
Heinsch, Guirsch, Freylange, Stockem, Schoppach, Heckbous	Me 10		Me 7		Me 9		Me 18		Me 5		Me 7	
Autelbas, Autelhaut, Weyler, Bonnert, Viville, N4, Barnich, Sterpenich, Waltzing, Clairefontaine, Seymerich, Frassem	Je 11		Je 8		Je 10		Je 19		Je 6		Je 8	
Fouches, Sampont, Sesselich, Toernich, Udange	Je 11		Je 8		Je 10		Je 19		Je 6		Je 8	

Pensez que le papier et le carton sont recyclés à 100 %, d'où moins de pollution et moins d'abattage d'arbres.

Lors de ces collectes ; mettez les papiers et cartons dans une caisse en carton ou dans un bac en plastique (celui-ci sera laissé sur place)

N'oubliez pas que le parc à conteneurs de la rue de l'Hydrion vous permet de vous débarrasser de vos déchets de façon écologique, moyennant un peu de discipline et un tri préalable. Ce tri vous facilite la vie lors du dépôt et surtout le travail des ouvriers chargés du recyclage.

Pour tout détail, adressez vous au ☎ 063/23.59.25 ou www.fostplus.be ou le conseiller environnement, Isabelle BREELS au ☎ 063/23.19.84 ou GSM 0496/26.05.63.

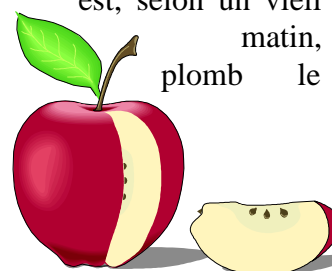
LA POMME

Sa teneur en silice, calcium et soufre fait recommander la pomme aux rhumatisants (arthrites, goutte, etc.). Le magnésium, le phosphore, les vitamines B1 et B2 qu'elle contient calment les nerveux, les stressés, redonnent vitalité en cas de grossesse, d'asthénie physique et intellectuelle, de mémoire défaillante. Les anémiques, les surmenés y trouveront la vitamine C et le fer dont ils manquent. On peut en outre la recommander contre l'hépatisme, diverses diarrhées, la grippe, les ulcères gastriques, l'insomnie, les lithiases urinaires, les états fébriles, les gencives sensibles. Elle est même permise aux diabètes. Sa pelure? Un concentré de principes actifs qu'il ne faut jeter en aucun cas, à condition d'avoir affaire à un fruit non traité.

Comment la consommer? Pour la santé en général ! On peut, tout simplement, manger une pomme chaque jour avec son petit déjeuner, ou 1 heure avant le repas de midi.

En revanche, pour les insomniaques et les personnes souffrant de digestion difficile, il n'est pas recommandé de manger des pommes le soir. Elle est, selon un vieil adage, d'or le matin, d'argent à midi, de plomb le soir.

La pomme se croque, mais elle se mange aussi dans des entremets, sur des tartes. Elle lie une sauce de viande en remplaçant avantageusement la farine, elle agrmente une salade, elle se savoure en purée, et il en existe une variété pour chaque goût, pour chaque usage. Dans ses rondeurs elle renferme un véritable concentré de principes actifs. A nous d'en profiter.



REGLEMENT ADMINISTRATIF

Article 1

Les sorties en groupe se font selon un calendrier établi par le comité sur base des calendriers FFBMP et IVV.

Article 2

Le calendrier des sorties en groupe sera établi annuellement par le comité. Il déterminera les destinations pour lesquelles le club intervient dans les frais de déplacement.

Article 3

Pour les marches du matin, le rassemblement a lieu à 07.30 hrs. Pour celles d'après-midi, il a lieu à 13.30 hrs. Le rassemblement se fait place des Chasseurs Ardennais, près des feux.

Article 4

Tous les marcheurs qui se font conduire aux différentes marches paieront 50 frs au chauffeur, sauf les enfants aux études. Chacun veut garder sa voiture propre ; les marcheurs embarqués y veilleront. Le chauffeur ramènera ses passagers au lieu d'embarquement.

Article 5

En fonction du calendrier établi annuellement par le comité, le club intervient dans les frais de voiture proportionnellement au taux d'occupation, ce taux étant considéré complet à partir de 4 occupants.

Article 6

Les marcheurs qui prennent le départ en dehors des rassemblements bénéficient des avantages prévus à l'article 5.

Dans la mesure du possible, il est demandé aux chauffeurs de se rendre aux rassemblements, même si la voiture est remplie.

Article 7

Chaque chauffeur veillera à prévenir le président ou un membre du comité de sa présence à une marche. Il mentionnera ses passagers. Il fera usage du formulaire prévu. Cet avis se fera le jour de la marche ou dans les plus brefs délais.

Article 8

Le remboursement des frais voiture se fera annuellement, sur base de la publicité prévue art. 7.

Article 9

Le comité fixe annuellement le nombre et le prix des voyages en car.

Pour l'année 2001, le prix pour un car est de 200 frs.

Il comprend le voyage

l'inscription à la marche

le pourboire du chauffeur

Ce prix concerne les adultes. Les enfants aux études participent gratuitement.

Pour les voyages exceptionnels, il y aura décision du comité.

Article 10

Ce règlement administratif a été voté lors de la réunion du comité de décembre 1991 et modifié lors de différentes réunions du comité, pour la dernière fois en février 2001.

Afin de remplir les cars, il est demandé à chacun de faire appel à ses amis et connaissances. Ces personnes sont soumises au même régime. La priorité restera toujours aux affiliés du club.

Article 11

L'heure de départ des cars sera fixée de façon à permettre le retour entre 18.00 et 19.00 hrs.

Article 12

En plus du timbre assurance exigé par la FFBMP (70 frs en 1999), tous les membres adultes paieront une cotisation de 130 frs, les jeunes de moins de 18 ans paieront 30 frs. Ces deux derniers montants peuvent être revus annuellement par le comité.

Article 13

Le comité décidera annuellement des avantages offerts aux marcheurs. L'adhésion au club ne donne pas forcément droit aux avantages prévus. Ceux-ci sont accordés en fonction des conditions déterminées par le comité. Ils sont fonction d'un nombre de participations aux manifestations organisées par le club.

Article 14

Pour l'organisation de nos marches, tous les volontaires seront les bienvenus. La répartition des postes se fera lors de la réunion "club" préparatoire, par désignation de responsables

Article 15

Toutes les personnes qui travaillent ou qui participent d'une manière quelconque à l'organisation de nos marches auront droit à un repas et une boisson gratuits.

Le même avantage est accordé au permanent délégué par la FFBMP

Article 16

Le club organise annuellement un souper. Tous les membres peuvent y participer. Les invités sont les bienvenus. Le comité fixe annuellement le montant de la participation. Ce montant sera lié à l'article 13.

Article 17

Le comité peut, au nom du club, offrir des fleurs ou un cadeau aux membres à l'occasion d'événements importants tels naissance, communion, hospitalisation, mariage et décès.

Article 18

Un bulletin mensuel portera à la connaissance des membres les décisions du comité et les nouvelles du club. Ce bulletin est envoyé aux membres. Il peut également être retiré chez le responsable.

Article 19

Le comité est libre d'ajouter ou de supprimer certains points de ce règlement. Les changements seront portés à la connaissance des membres par le bulletin

Pour tous les chefs de famille, merci de remplir cette feuille et de me la remettre (ou me l'envoyer). Il vous suffit de cocher les marches où vous étiez, avec vos passagers. N'oubliez pas d'inscrire les noms sur la deuxième ligne que je sache qui me renvoie la feuille. Si votre marche n'est pas reprise, ajoutez la avec la date au fond du tableau.

Merci de remplir cette feuille même pour nos marches et pour les cars.

Marche à	Nom du Chauffeur	Nom du passager	Nom du passager	Nom du passager	Nom du passager
PARIS					
LEUDELANGE					
GASPERICH					
BOUZONVILLE					
AUBANGE					
CATTENOM					
GARNICH (27)					
GARNICH (28)					
CONTZ					
CHATILLON					
LINTGEN					
TETANGE					
IDAR					
TALANGE					
DUDELANGE					
MASBOURG					
PERLE					
UCKANGE					
OBERDONVEN					
HAMIPRE					
MONDELANGE					
IZEL (10)					
IZEL(11)					
MERTERT					
TURPANGE					
MOULINS					
LINGER					
KOENIGSMACH.					
LAMADELAINE					
BROUCH					
MERSCH					
HESPERANGE					
PHILIPPEVILLE					
ASSENOIS					
WASSERBILLIG					
FLORANGE					
STEINFORT					
MEIX					
EISCHEN					
BAALON					
BETTENDORF					
NIEDERHANVEN					
GOUVY					
CONSDORF					
SEDAN					
LONGVILLY					
LAROCLETTE					

N'oubliez pas le trophée de la province de Luxembourg

mars 2001

	<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
J	1 <i>Thomas ROSIERE</i>		
V	2		
S	3		
D	4 <i>Edith VERHAEGEN</i> <i>(épouse LEROY Jean)</i>	OBERDONVEN HAMIPRE MONDELANGE	
L	5 <i>Sandra KOHN</i> <i>(épouse Pascal MARTIN°)</i>		
M	6 <i>Myriam URBAIN</i>		
M	7 <i>Daniel MAURE</i>		
J	8		
V	9 <i>Claire LAMBERT</i>		
S	10	IZEL	
D	11	IZEL MERTERT	
L	12		
M	13 <i>Yolande HUBERTY</i>		
M	14 <i>Marie-José</i> <i>NERENHAUSEN</i> <i>Henri ENTRINGER</i>		
J	15		
V	16 <i>Denise PIERSON</i> <i>Marcel FELLER</i>		
S	17 <i>Jean-Marie HENRION</i>		
D	18	TURPANGE - LINGER MOULINS ST HUBERT	
L	19		
M	20 <i>William GILMAN</i>		
M	21		
J	22	KOENIGSMACHER	
V	23		
S	24	LAMADELAINE	
D	25 <i>Laetitia BLOND</i>	BROUCH	
L	26 <i>Marie-Chantal</i> <i>PHILIPPE</i>		
M	27 <i>Carine REISER</i>		
M	28		
J	29		
V	30 <i>Edmond HAMES</i>		
S	31		

Il n'y a qu'une chose qui soit pire que de ne pas pouvoir travailler, c'est d'y être obligé.
Alexandre Pola.

URGENT

"ROSIERE Thomas"	01
"VERHAEGEN Edith"	04
"KOHN Sandra"	05
"URBAIN Myriam"	06
"MAURE Daniel"	07
"LAMBERT Claire"	09
"HUBERTY Yolande"	13
"ENTRINGER Henri"	14
"NERENHAUSEN Bertha"	14
"FELLER Marcel"	16
"PIERSON Denise (Franci"	16
"HENRION Jean-Marie"	17
"GILMAN William"	20
"BLOND Laetitia"	25
"PHILIPPE Marie-Chantal"	26
"REISER Carine"	27
"HAMES Edmond"	30